



Courbevoie, le 26 avril 2019

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 17 MAI 2019

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

Vendredi 17 mai 2019 à 14h30
Palais des Congrès
2 place de la Porte Maillot
75017 PARIS

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 13 mars 2019 et l'avis de convocation au BALO du 26 avril 2019.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

ENGIE

1, place Samuel de Champlain – Faubourg de l'Arche
92930 Paris La Défense Cedex
Tél. +33 (0)1 44 22 00 00

ENGIE - SA au capital de 2 435 285 011 euros - 542 107 651 RCS Nanterre
www.engie.com